

# LOI FERROVIAIRE

**A PARTIR DU 10 JUIN...**



**Gagnons notre avenir ! Solidaires**

**À l'assemblée nationale le 17 Juin, c'est notre avenir qui est sur la sellette. Alors dès le 10 Juin, plaçons le sous le contrôle des travailleurs, pas sous celui des patrons !**

Alors que la propagande patronale tourne à plein pour démontrer aux cheminots que tout va bien avec le projet de réforme ferroviaire, que le statut sera conservé dans son plan en 3 EPICS, la réalité est toute autre ! Car la réalité est là, on la



connait, elle est dans le projet de loi. Et à sa lecture, la vérité éclate, au détour d'une phrase, tout est dit et les mensonges des communicants de l'entreprise éclatent au grand jour. C'est un extrait de l'étude d'impact du projet de loi qui vient donner un autre éclairage que celui des communicants payés par l'entreprise.

Ce que dit exactement le projet de loi :  
« La mise en place du groupe public ferroviaire, constitué des trois établissements publics, rendra sans objet le décret n°99-116 du 26 décembre 1999, qui au demeurant sera privé de base légale du fait de l'abrogation nécessaire de l'article 1er de l'acte dit loi du 3 octobre 1940. »

En clair, finie la loi de 40 et fini le RH0077...

Et ce n'est pas une erreur ou un effet de langage vu que l'article 14 du projet de loi ferroviaire précise bien que, quoiqu'il en soit, le RH0077 s'éteindra en Juillet 2015.

Le constat est là, le chantage est perceptible, soit les partenaires sociaux acceptent de s'asseoir sur le RH0077 ou en juillet 2015, c'est le code du travail !

**Malgré des avertissements multiples, malgré la mobilisation de plus de 22 000 cheminots le 22 Mai, direction et gouvernement restent sourds !**

**Il faudra donc en passer par la grève et mettre le passage du texte à l'assemblée nationale sous la pression et sous le contrôle des assemblées générales !**

**PRENONS NOTRE AVENIR EN MAIN !**

**À partir du 10 Juin à 19h  
Tous, disons non à l'éclatement  
et au dumping social !  
Gagnons une autre réforme !**

# 3 épics, Une réunification !? Non ! C'est un éclatement !

En découpant la SNCF en 3 entreprises distinctes, direction et gouvernement veulent mettre fin au statut et au service public ferroviaire...

Dans « SNCF mobilité » telle que prévu par nos dirigeants ( et là où se verrait affecter l'ensemble des ADC) il ne resterait plus que 50000 cheminots pour un effectif supérieur à 120000 ... dans ce contexte, qui peut croire que le statut perdurerait ??

Ce n'est pas de la science fiction, c'est ce qui est prévu dans le projet de loi avec une date prévisionnelle d'application en Janvier 2015 !

L'avenir de la SNCF, et notre avenir, vont se jouer dans les 3 semaines qui viennent !

Soit nous arrivons à repousser la réforme, grâce à une grève massive et à une participation active des grévistes aux AG et aux manifs. Soit la réforme passe, et d'ici un an, on travaillera 24 jours de plus par an, dans des conditions dégradées ( voir ci-contre), sans facilités de circulation et dans une entreprise qui ne sera plus la SNCF.

**A chacun de choisir son avenir... et de prendre ses responsabilités !**

**A SUD-Rail nous avons choisi de lutter et nous appelons les ADC à se mettre en grève et à participer nombreux aux assemblées générales**

**ADC, soyons maîtres de notre avenir et dès le 10 JUIN, exigeons une autre réforme !**

